



COMMENTAIRE D'ŒUVRE

VUE DU CHÂTEAU ET DES JARDINS DE VERSAILLES PRISE DE L'AVENUE DE PARIS – 1668



Vue du château et des jardins de Versailles, prise de l'avenue de Paris, par Pierre Patel, 1668.
Huile sur toile, 115 x 161 cm. MV 765.
© Château de Versailles, Dist. RMN / Christophe Fouin

Cette toile de Pierre Patel, que l'on date de 1668, représente une vue cavalière du château de Versailles tel qu'il était à cette date, c'est-à-dire en grande partie tel que Louis XIII l'avait laissé, mais avec les premiers aménagements de Louis XIV. Pourtant, le peintre a pris des libertés avec la topographie et les architectures, afin de livrer une vue d'un Versailles idéalisé et davantage abouti qu'il ne l'était en réalité à cette époque, dans le but de fournir une image de puissance du roi bâtisseur.



I LA COMMANDE

La Vue du château et des jardins de Versailles fait partie d'une commande officielle de plusieurs vues des résidences royales passée par Louis XIV à Pierre Patel, commande pour laquelle le peintre fut payé entre 1666 et 1670.

Pierre Patel semble avoir travaillé à cette série jusqu'à la fin de sa vie, puisqu'en 1676, son inventaire après-décès cite trois vues de Maisons royales se trouvant à son domicile ; on ignore si elles étaient achevées ou non. On sait également que Patel a réalisé plusieurs vues du domaine de

Versailles, comme indiqué dans un paiement de 1668.

La vue panoramique de Versailles est la seule oeuvre de la commande conservée. Il s'agit donc d'un tableau exceptionnel pour l'histoire de l'art, seul témoignage d'une commande importante et d'un état perdu du site royal. Elle est par ailleurs la plus grande des oeuvres connues de Patel et son seul paysage réaliste ou identifiable ; ce qui en fait une oeuvre originale dans la carrière de son auteur, peintre de ruines antiques et de paysages.

L'ÉQUIPE DE VERSAILLES

C'est en 1668 seulement que Louis XIV décide d'aménager le château de son père, Louis XIII (1610-1643). Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), surintendant des bâtiments du Roi de 1664 à 1683, supervise le chantier.

Le Roi charge Louis Le Vau (1612-1670), son premier architecte depuis 1654, de construire deux ailes en avant du château, les communs au nord et les écuries au sud. Dans un second temps, Le Vau agrandit le château du côté des jardins et couvre ces nouveaux espaces d'une enveloppe de pierre blanche.

Dans un second temps, son principal concurrent Jules Hardouin-Mansart (1646-1708), devient premier architecte du Roi en 1681. Il prend la relève de son prédécesseur à partir de 1675, et continue les travaux qui donneront naissance au Versailles que l'on peut admirer de nos jours. Il crée notamment la galerie des Glaces, les ailes du Nord et du Midi, les Grande et Petite Écuries, l'Orangerie, le Grand Commun, la Chapelle royale, les bosquets des Dômes et de la Colonnade, le Grand Trianon.

Dès 1662, Louis XIV charge le contrôleur général des jardins du Roi, André Le Nôtre (1613-1700), d'aménager les jardins que Louis XIII avait amorcés. Le jardinier prolonge l'axe est-ouest du Versailles de Louis XIII dans une perspective infinie. Il organise les jardins selon un axe principal, coupé d'axes secondaires donnant sur des bosquets. Les murs sont de verdure, et les jeux d'obliques font la surprise du visiteur. Ainsi, André Le Nôtre établit véritablement le jardin dit « à la française ».

Quant à Charles Le Brun (1619-1690), premier peintre du Roi dès 1664, il est l'auteur de génie des fabuleux décors du château : escalier des Ambassadeurs, galerie des Glaces, salons de la Paix et de la Guerre. Il dirigea également une équipe nombreuse dans la réalisation des décors peints des Grands Appartements, et fournit les dessins de certaines statues et fontaines des jardins (Grande Commande de 1674).



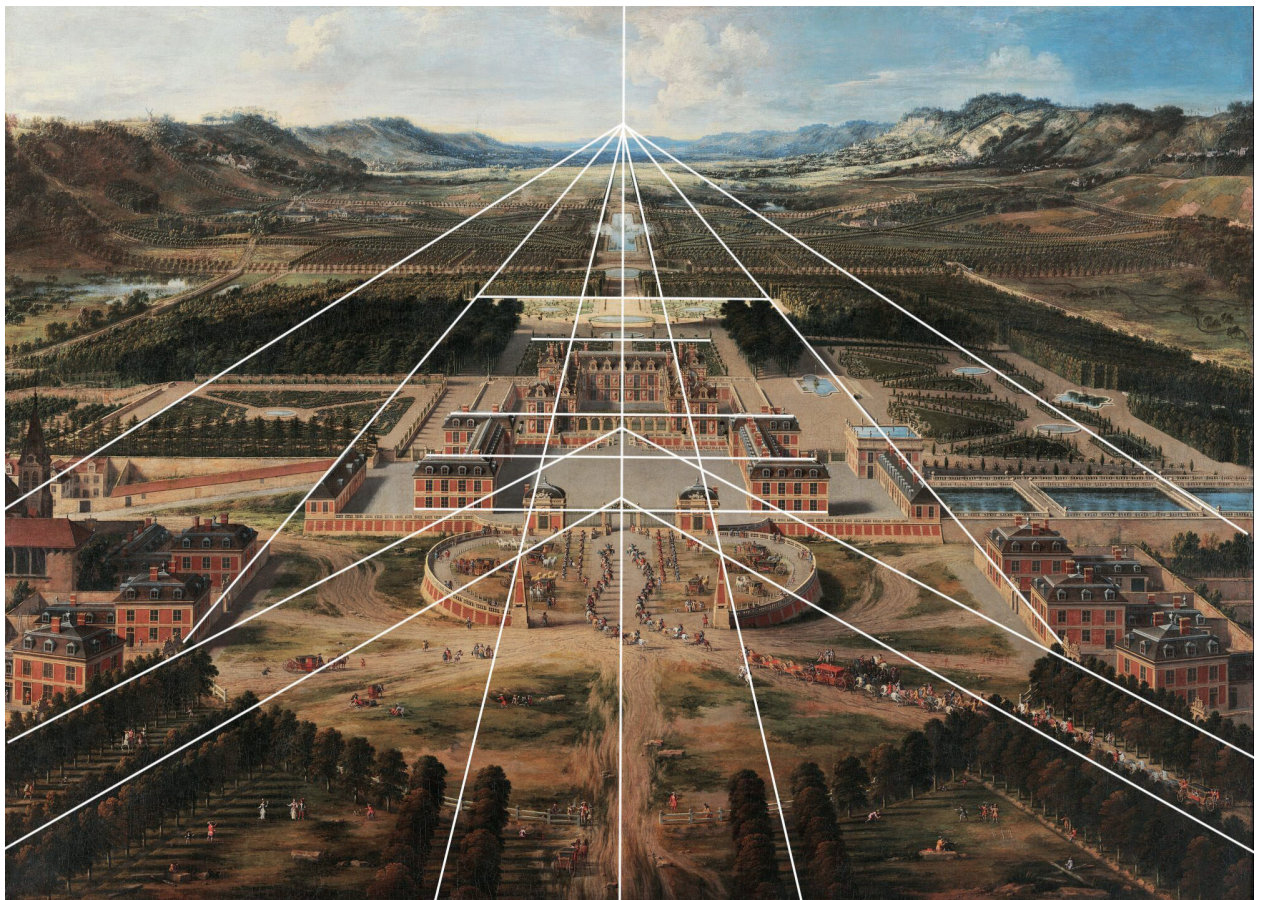
GÉOMÉTRIE DE L'ESPACE, GÉOMÉTRIE DE LA COMPOSITION

La composition est parfaitement équilibrée et maîtrisée : la représentation est centrée tant verticalement qu'horizontalement, le corps principal du château occupant le centre du tableau, lui-même divisé en trois bandes horizontales. Chacune de ces bandes représente un tiers de la toile (l'esplanade, le château et enfin les jardins et le ciel).

L'équilibre de la composition met en avant la symétrie prévalant réellement dans les plans du château

de Versailles et l'organisation de ses espaces environnants : le tracé des voies menant au château à l'est fait écho à celui des jardins à l'ouest, une grande perspective se développant autour d'un axe est-ouest (actuelle avenue de Paris – Grand Canal), qui est rejoint par des allées parallèles et convergentes.

Le message délivré par le Roi à travers cette conception est celui de l'ordre, de la domestication de la terre, du pouvoir et de la grandeur.





DESCRIPTION DES ESPACES PRÉCÉDANT LE CHÂTEAU

L'état du château et des jardins de Versailles présenté dans le tableau de Patel est censé correspondre à la première phase de travaux engagée par Louis XIV au début de son règne (à partir de 1662). Versailles ressemblait alors à celui que Louis XIII avait édifié (à partir de 1621-1623, sur les plans de son architecte Philibert Le Roy), et que Louis XIV voulut conserver avec la plus grande intégrité possible, afin de respecter la mémoire de son père.

Trois avenues, qui sont aujourd'hui l'avenue de Paris au centre, l'avenue de Sceaux au sud et celle de Saint-Cloud au nord, mènent à une esplanade de terre battue correspondant à l'actuelle place d'Armes. Dans cette patte d'oie, les écuries royales n'existaient pas encore (elles seront construites par Jules Hardouin-Mansart à partir de 1679). En effet, la ville de Versailles, dont on dit que Louis XIV et Le Nôtre auraient eux-mêmes dessiné les plans, n'était pas encore bâtie. Elle était plutôt un modeste village, que symbolise l'église Saint-Julien à gauche dans le tableau.

L'hémicycle au fond de la patte d'oie délimite un espace qui correspond dans ses grandes lignes à l'actuelle cour d'Honneur. Des éléments aujourd'hui

disparus ornent les extrémités de l'hémicycle : deux obélisques, et deux petits corps de garde qui servaient également de logement au portier. Ces derniers encadraient la grille ouvrant sur l'avant-cour construite en 1662 (actuelle cour Royale), délimitée par les ailes des communs construites en 1662-1663 : les écuries à gauche (actuelle Vieille Aile) et les cuisines et offices à droite (cette aile sera remplacée par celle construite par l'architecte Ange-Jacques Gabriel en 1772-1774, sous Louis XV).

À droite des cuisines s'élèvent la Chapelle royale depuis 1710, et l'Opéra royal depuis 1770. Mais en 1668, ces deux derniers bâtiments n'existaient donc pas : c'était le bûcher qui faisait face aux cuisines au nord. Au sud, derrière les écuries, en pendant au bûcher, se trouvait la remise des carrosses.

Tous ces bâtiments (corps de garde, écuries, cuisines, bûcher, remise de carrosses) étaient munis d'un parement en appareil mixte de brique et pierre, afin de maintenir une homogénéité avec le château de Louis XIII, bien que cet assemblage n'était guère plus en vogue dans les années 1660, époque où l'on lui préférait la pierre blanche de Saint-Leu.





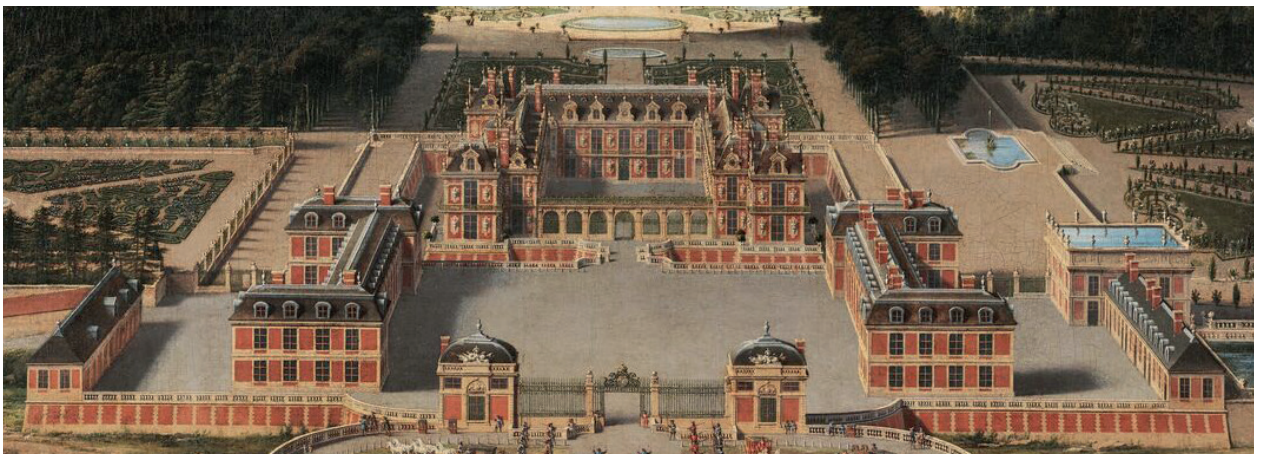
DESCRIPTION DU CHÂTEAU

Jusqu'en 1675-1678, Louis XIV conserve la structure du château de son père, visible dans le tableau de Patel. Il apporte néanmoins quelques modifications au cours des années 1660.

Les écuries et les cuisines précèdent le vieux château de Louis XIII, duquel ils étaient séparés par un fossé et un portique à colonnes, construits par Louis XIII mais supprimés par son successeur, puisque le goût n'était plus alors aux demeures défensives, dont le modèle était typique des châteaux construits sous Henri IV et Louis XIII. Les quatre pavillons décrochés du château seront d'ailleurs supprimés en 1669. Louis XIV fait également ajouter en 1665 des bustes en marbre sur des consoles, sur la façade de la cour de Marbre, que l'on peut encore admirer de nos jours.

Quelque temps après la réalisation de cette vue de Versailles, à la suite du Grand Divertissement de 1668, Louis XIV demande à Louis Le Vau d'embellir

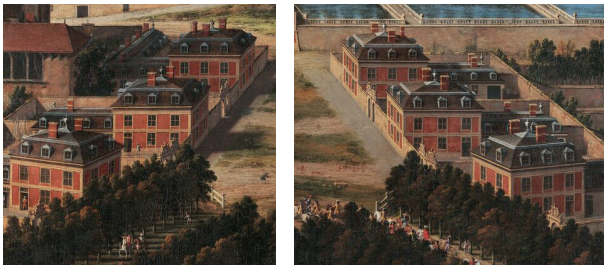
le château de son père. Aussi l'architecte étend-il le bâtiment en le doublant de nouveaux appartements sur le pourtour au nord, à l'ouest et au sud. Ces nouveaux espaces sont les actuels Grands Appartements, tandis que ceux qui sont enfermés sont les appartements intérieurs du Roi. Le Vau recouvre ces nouvelles façades d'un parement de pierre blanche de Saint-Leu : c'est la fameuse « Enveloppe de Le Vau ». Plus tard, de 1678 à 1682, Jules Hardouin-Mansart, qui prend la relève de Louis Le Vau, ferme la terrasse du côté des jardins reliant les appartements du roi au nord et ceux de la reine au sud, en construisant la fameuse grande Galerie (actuelle galerie des Glaces). Le château est ensuite agrandi : l'aile du Midi créée vers 1682-1685 pour que les enfants royaux y soient élevés par des nourrices, puis l'aile du Nord est construite en 1685-1689 par souci de symétrie. Enfin, les ailes nord et sud des Ministres, situées avant l'entrée du château, complètent l'ensemble vers 1690.





UNE IMAGE DE LA COUR ANTICIPÉE - LES HÔTELS PARTICULIERS

Six petits pavillons sont répartis de part et d'autre de l'avant-cour (actuelle place d'Armes) dans le tableau de Pierre Patel. De modèle identique, ils comportent un étage et des combles, sont couverts d'un toit mansardé en ardoise et sont parés de l'appareil mixte en brique et pierre. En cela, ils reprennent précisément le style du château de Louis XIII et des deux ailes de communs et d'écuries construites par Louis XIV. À l'opposé de la place, ils donnent sur une petite cour arrière.



Aucune mention n'est faite de ces bâtiments dans les descriptions du Versailles de Louis XIII et celui du début du règne de Louis XIV. Ils semblent correspondre à des constructions postérieures : les hôtels particuliers sont construits à partir de 1671 selon un plan unique ordonné par Louis XIV, qui achète les terrains de la future ville en 1663. Louis XIV offre en effet des terrains aux aristocrates de sa cour, installés à Versailles – lointaine campagne à l'époque – afin d'éviter tout risque de fomentation à Paris d'un complot contre lui. Louis XIV a en effet été marqué toute sa vie par la Fronde, révolte des parlementaires et des nobles survenue pendant son enfance entre 1648 à 1653. En échange du don de la terre, les aristocrates devaient élever un hôtel particulier selon un plan unique, évoquant en tous points celui des bâti-

ments peints par Patel. Par ce plan défini, ils étaient empêchés de donner liberté à leurs extravagances en matière d'architecture. Tous devaient regarder en direction du roi (pensons aux avenues en patte d'oie convergeant vers le château), et personne ne devait faire d'ombre au splendide château royal, donc au Roi-Soleil lui-même.

Ces constructions préparent l'installation définitive et officielle de la Cour (jusque-là itinérante) et du gouvernement (alors à Saint-Germain-en-Laye), le 5 mai 1682.

Pierre Patel a donc représenté ici des architectures qui n'existaient certainement pas à l'époque où il a peint cette vue de Versailles, qui se veut pourtant réaliste. Cette anticipation a été décidée par le peintre ou par le Roi, sans doute dans le but de livrer une image plus aboutie de Versailles, pour rassurer Jean-Baptiste Colbert (à l'époque contrôleur général des finances) qui s'inquiétait des dépenses colossales qu'engendrait ce chantier.

Suggérer la présence de la Cour permettait par ailleurs de renforcer l'idée que le Roi-Soleil dominait ses sujets, en les surplombant au centre du terrain.

Sur la droite du tableau, le carrosse royal et sa suite sont d'ailleurs représentés, s'appêtant à entrer dans le château. La garde personnelle du roi le précède et le suit à cheval.



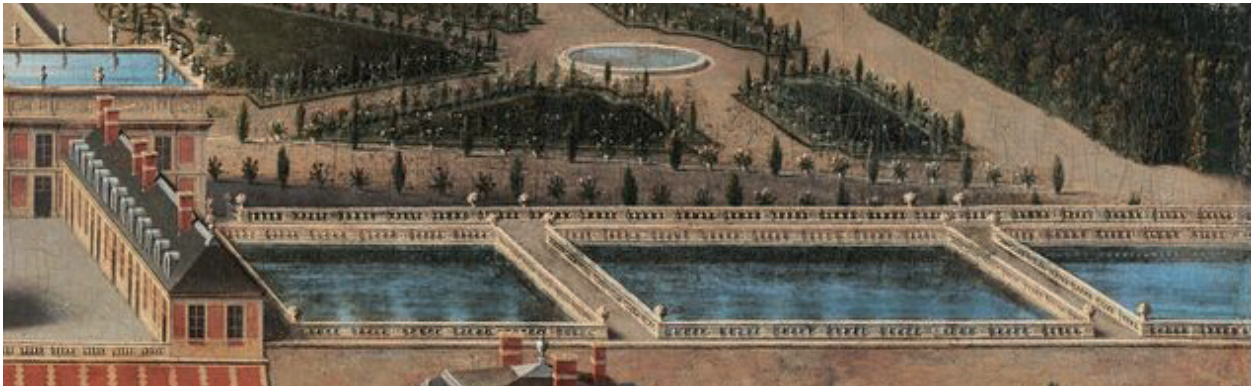


LES RÉSERVOIRS D'EAU

Les trois grands bassins rectangulaires que l'on voit au nord du bûcher dans le tableau de Patel sont les réservoirs d'eau qui alimentaient les premières fontaines des jardins de Versailles.

Louis XIV devait, pour obtenir les jets d'eau qu'il ambitionnait dans ses bassins et fontaines, améliorer le rendement de la pompe à chevaux construite

en aval des réservoirs par Louis XIII. Il éleva donc la tour d'eau en 1664, qui permettait de pomper l'eau de l'étang voisin de Clagny, supportée par des moulins, pour remplir les trois réservoirs de glaise, aujourd'hui en pierre, qui surplombent l'actuelle rue des Réservoirs, au nord du château.





I LES JARDINS

Dans cette vue de Pierre Patel, les jardins ne sont plus exactement ceux de Louis XIII, mais pas non plus ceux que l'on peut admirer aujourd'hui.

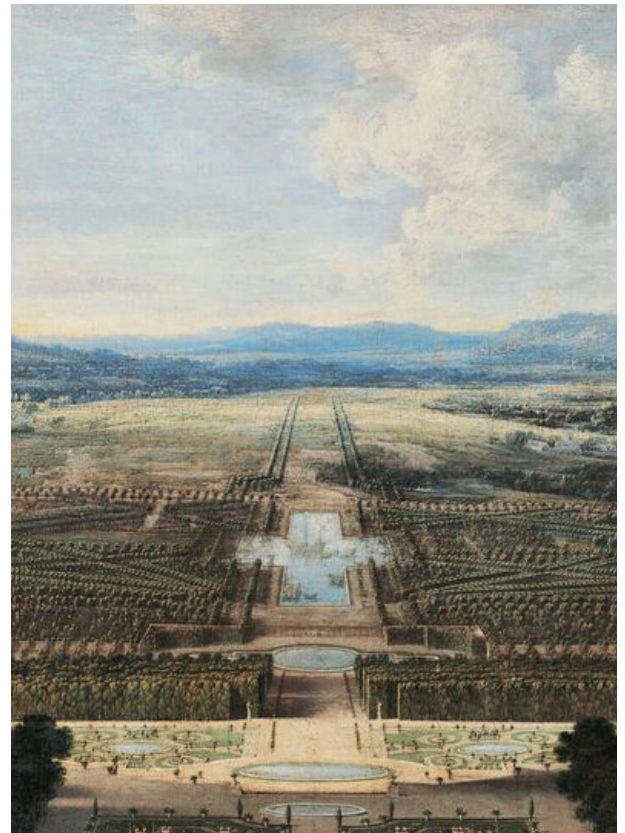
Les sculptures n'envahissent pas encore les jardins, elles agrémentent seulement la clôture du parterre sud et l'ancien bassin de la Sirène, qui se situait au nord du château. En revanche, les sculptures représentées en bas du bassin de Latone par Pierre Patel étaient en réalité des termes en pierre.

Sont illustrés par Patel des projets entrepris sous Louis XIII et amplifiés par son fils : l'allée centrale qui deviendra l'allée Royale, un bassin qui sera celui d'Apollon, ou encore les deux longues allées parallèles à l'allée centrale, qui desserviront les futurs bassins des Saisons.

Sont également représentés des ouvrages réalisés dans les années 1660 : le parterre Nord précédant le bassin du Dragon au nord, construit en 1666, le premier bassin de Neptune, et le futur bassin de Latone. Au bout de cette perspective de dix kilomètres de long se déploie l'ancien Grand Canal, de dimensions modestes par rapport à son état futur, et ne comportant pas encore ses longues branches. Commencé en 1667-1668, il fut en effet agrandi et élargi en 1671-1672.

Nous pouvons cependant relever une liberté du peintre, qui a représenté moins d'une dizaine de bateaux sur le Canal. Or, nous savons que les premiers

navires mouillés au Grand Canal étaient au nombre de neuf et qu'ils ont été mis à l'eau au printemps 1669 seulement, soit postérieurement à la réalisation de ce tableau.





PROGRAMME THÉMATIQUE DES JARDINS

À Versailles, l'axe est-ouest est celui de la course du soleil, emblème de Louis XIV. Son parcours est inverse à celui du soleil dans le ciel : l'astre se lève au bassin d'Apollon à l'ouest, remonte l'allée Royale jusqu'au parterre d'Eau et finit sa course¹ dans la Grotte de Téthys, construite en 1664 ou 1665 mais qui n'existe plus. En avant de ce palais de Téthys et Phoebus surgissaient du sol des jets d'eau. La grotte était ornée de rocailles, de jeux d'eau, de miroirs, de coquillages, de cailloux polychromes, de cristaux de roche, et même d'un orgue hydraulique. Au centre, trônait le fameux groupe d'*Apollon servi par les nymphes* de François Girardon et Thomas Regnaudin, et celui des *chevaux du Soleil pansés par les Tritons* de Gaspard et Balthazar Marsy et Gilles Guérin. Ces deux œuvres ont été livrées en 1675.

La Grotte de Téthys, qui accueillit en 1674 la première représentation du *Malade imaginaire* de Molière, a été détruite en 1684, lors de la construction de la Chapelle royale et de l'aile Nord, entraînant la dépose des groupes sculptés au bosquet des Dômes. Ils sont ensuite disposés dans le bosquet du Marais



Reconstitution 3D de la grotte de Téthys, www.versailles3d.com

en 1704, puis dans le bosquet des Bains d'Apollon en 1781.

L'axe nord-sud illustre, quant à lui, un récit mythologique, celui de l'enfance d'Apollon, depuis le bassin du Dragon au nord, où Apollon vainquit le serpent Python et libéra ainsi Delphes, jusqu'à la Grotte de Téthys, lieu de son repos, en passant par le parterre de Latone, mère du dieu.

1. « Quand le Soleil est las, et qu'il a fait sa tâche, Il descend chez Téthys, et prend quelque relâche ; c'est ainsi que Louis s'en va se délasser » (Jean de La Fontaine, *Les amours de Psyché et Cupidon*, 1669).



UNE TOPOGRAPHIE SIGNIFICATIVE, MAIS MOINS RÉALISTE QU'ELLE N'APPARAÎT

Même si le domaine de Versailles représente aujourd'hui 815 hectares, il faut se figurer qu'il mesurait plus de 8 000 hectares jusqu'à la Révolution. Cette immensité est suggérée dans le tableau de Patel par la perspective s'étendant au loin jusqu'aux montagnes bleutées, point de fuite vers lequel le regard est porté par l'axe central vertical et mis en valeur par les collines. Ces dernières donnent l'impression que les terres vierges ont été creusées et embellies par le génie de Louis XIV, ou qu'elles se sont écartées pour laisser la place au char d'Apollon dans sa course.

Dans cette vallée lointaine, au nord, on peut distinguer le petit hameau de Trianon, que Louis XIV achète entre 1662 et 1665, et fait raser en 1668 afin d'y construire deux ans plus tard le Trianon de Porcelaine, pour s'y adonner à la détente et aux plaisirs, et y abriter sa relation avec sa maîtresse Madame de Montespan.

Cette description si précise du domaine et de l'architecture, de même que la netteté du trait, le fondu

naturaliste du ciel, la douce lumière contrastée, et les petites scènes anecdotiques et vivantes qui se déroulent au premier plan, autour de l'arrivée de Louis XIV à Versailles dans son carrosse, font de ce tableau une œuvre réaliste. Elle s'inscrit dans la tradition flamande des paysages panoramiques développée au XV^e siècle.

Mais Patel a volontairement exagéré le relief environnant : les collines de l'arrière-plan ne correspondent en rien à la réalité du lieu, très plat. Elles sont représentées ici pour prouver que Louis XIV a les moyens d'abattre des montagnes, de creuser des canaux là où Dieu lui-même n'avait prévu que des marécages. Cette volonté du peintre contredit Saint-Simon qui décrit Versailles, vers 1665, comme un lieu « ingrat, triste, sans vue, sans bois, sans eaux, sans terre, parce que tout est sable mouvant et marécage, sans air, par conséquent qui n'est pas bon »².



2. Rouvroy, Louis de, duc de Saint-Simon, 1856, t.12, chap. XIX, div. 42.



Patel Pierre (Chauny, 1604 – Paris, 1676).

Peintre français paysagiste, très influencé par Le Lorrain et spécialisé dans les paysages de ruines. A développé une palette de teintes pastel et des compositions toujours très lisibles car vouées à la décoration. Mises à part celle-ci, ses oeuvres les plus importantes sont aujourd'hui au Louvre.

Pour voir l'image en haute définition et l'exploiter en classe :

http://collections.chateauversailles.fr/?permid=permobj_db68e32-810c-4d92-a82a-04f187d97c2c